



DEPARTMENT OF THE ARMY
HEADQUARTERS, 80TH AREA SUPPORT GROUP (NSSG)
Unit 21419
APO AE 09708

REPLY TO
ATTENTION OF

AERSH-LP (11-27)

Directive # 054-01, 80th ASG (NSSG)
14 Novembre 2001

MEMORANDUM POUR VOIR DISTRIBUTION

OBJET: Economie d'énergie

1. Les ressources en matière d'énergie sont limitées; leur gestion saine permettra à l'Armée d'être efficace aujourd'hui mais aussi dans l'avenir. Conjointement, il est de notre devoir de veiller à ce que ces sources d'énergie soient utilisées de façon raisonnable. J'encourage chaque membre de notre communauté à faire campagne pour les économies d'énergie et à adopter une attitude économe chaque jour.
2. De nombreuses opportunités de réduire la consommation d'énergie sont offertes sur le lieu de travail sans pour autant se répercuter sur la capacité d'accomplir la mission. Dans notre communauté diversifiée et dispersée géographiquement, le personnel est le facteur le plus critique en matière de consommation d'énergie. Il est du devoir des superviseurs d'insister sur l'importance des économies d'énergie auprès de tous les membres du personnel, qu'ils soient militaires ou civils.
3. En mettant en vigueur les mesures suivantes, les superviseurs géreront les sources d'énergie de façon rentable :
 - a. Nommer un coordonnateur par bâtiment ou emplacement afin de contrôler l'utilisation des sources d'énergie.
 - b. Encourager les employés à faire des suggestions visant à économiser l'énergie.
 - c. Placer des affiches et de l'information sensibilisant à l'énergie dans les lieux de travail.
 - d. Réduire la consommation de carburant des véhicules militaires en regroupant les déplacements, en utilisant le véhicule de façon rentable et en évitant de laisser tourner le moteur inutilement.
 - e. Eteindre l'équipement et l'éclairage lorsque leur utilisation n'est pas requise.
 - f. Eteindre l'éclairage dans les pièces non occupées telles que salles de conférences, halls, salles de repos et toilettes ; éteindre les systèmes extérieurs d'éclairage des bâtiments pendant les périodes de clarté.
 - g. Baisser le chauffage en fin de journée et garder fenêtres et portes fermées lorsque le chauffage fonctionne.

AERSH-LP (11-27)
OBJET: Economies d'énergie

Directive # 054-01, 80th ASG (NSSG)

h. Débrancher ou éteindre les transformateurs des imprimantes lorsque celles-ci ne sont pas utilisées.

i. Informer rapidement le Génie de l'unité lorsque des radiateurs ne fonctionnent plus, lorsque des fenêtres ou portes sont cassées, ou lorsque des robinets coulent.

4. Cette communauté a veillé à réduire sa consommation d'énergie en incluant des mesures d'économie d'énergie dans tous ses projets de construction, ainsi qu'en provoquant une prise de conscience de tous ses membres. Cet état d'esprit jouera un rôle encore plus important dans notre capacité de réduire la consommation d'énergie en rendant nos bâtiments plus rentables de ce point de vue.

5. Le service responsable de ce programme sur l'énergie est le 'Coordonnateur pour l'Energie' du Directorate of Logistics. Les questions, commentaires ou suggestions relatives à ce programme doivent être adressés au Commandant du 80th Area Support Group (NSSG), ATTN : AERSH-LP, APO AE 09708, DSN 361-5993.

ECONOMISONS DANS LE CONFORT ET LE BON SENS.



TIMOTHY J. QUINN
COL, MI
Commanding

DISTRIBUTION :
A & X, Plus
CDR, 309th Airlift Squadron